



Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

**Session Plénière du 2 Mars 2017**

**Intervention de Matthieu COLOMBIER**

**Rapport N° 17.01.04**

## **Stratégie Régionale du Tourisme et des Loisirs 2016-2021 (Tourisme à Vélo)**

Monsieur le Président,

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de votre rapport sur la Stratégie Régionale du Tourisme et des Loisirs 2016-2021.

Je me focaliserais ici sur la nécessité d'adapter, de coordonner les transports modaux et les liaisons douces à vocation touristique sur le territoire. Car vouloir présenter la Région Centre-Val de Loire comme le futur fer de lance européen en matière de tourisme à vélo nécessite plus que la création de simples Vélo-routes.

Alors bien sûr, elles sont nécessaires en particulier lorsque qu'en observant la carte nationale fournie sur le site internet de l'Association Française de développement des vélo-routes et voies vertes, l'on constate deux choses :

- La première est la faible densité de vélo-routes comparée à d'autres régions françaises mais également la qualité du réseau : l'entretien sera en effet une question essentielle dans les années à venir, notamment lors des épisodes d'intempéries qui n'ont pas épargné les voies cyclables les plus proches des cours d'eau.
- La deuxième est évidemment la disparité des tracés à l'échelle régionale. L'axe ligérien et la « Loire à vélo » capitalisant l'essentiel des tracés et des infrastructures. En ce sens, nous nous réjouissons des travaux entrepris sur le canal du Berry qui nous l'espérons, désenclaveront la Vallée du Cher et les sites touristiques au potentiel encore peu exploité.

Ce deuxième point est important car au-delà du chiffre de 956 300 cyclotouristes par an en 2014, la Loire à Vélo génère maintenant 20M€ de retombées économiques sur le territoire. Il est vrai que l'axe ligérien, est un formidable trait d'union entre la Région Centre-Val de Loire et les Pays de Loire, disposant d'une immense richesse patrimoniale et culturelle.

Toutefois, cet itinéraire constituant le cœur de notre activité touristique arrivera d'ici quelques années à une phase de maturité. C'est aujourd'hui que notre collectivité doit s'appuyer sur cette réussite pour assurer la promotion touristique du Berry, de la Vallée du Cher et de la Vallée du Loir en t'autres, qui souffrent, au-delà d'un manque de visibilité - de toutes les lacunes à la fois en termes d'hébergement, de restauration, d'accueil du public comme cela a été rappelé mais aussi d'infrastructures spécialement dédiées à la réception et au transit modal des vélos.

---

## Groupe Front National - Région Centre-Val de Loire

En effet, les trains eux-mêmes ne disposent pas toujours des espaces nécessaires à leur transport, ce qui génère de réelles difficultés à la fois pour les cyclistes que pour les autres usagers.

Dans ce domaine il faut encore une fois faire la distinction entre la « Loire à vélo » qui a vraisemblablement fait l'objet d'une approche globale. Mais ce qui semble avoir été amélioré sur les lignes ferroviaires longeant la Loire à Vélo n'est pas forcément opérationnel sur les autres lignes régionales. La situation est encore pire en ce qui concerne les déplacements en bus qui tendent à remplacer l'accès au transport ferroviaire.

Il est alors difficile de vendre l'idée d'une région aux transports intermodaux efficaces en dehors de l'axe ligérien : pour preuve, et ce que je vais dire va probablement faire pleurer Charles Fournier, 87% des touristes viennent dans la Région avec leur véhicule particulier – la plupart venant d'Île de France, d'Allemagne ou du Royaume-Uni. Et la part des transports collectifs tel que le train (5%) et l'avion (2,5%) reste marginale.

Selon nous, la poursuite du développement cyclo-touristique doit intégrer une amélioration de ces services. Car inciter au tourisme vert dans lequel la voiture n'aurait pas sa place, pourquoi pas, mais encore faut-il que toutes les infrastructures alternatives nécessaires soient opérationnelles ce qui ne semble aujourd'hui pas être le cas : les connexions entre aéroports, gares, points d'intérêts touristiques divers avec les axes cyclables et de randonnée sont loin d'être évidentes.

Il est vrai que « le tourisme lent » comme il est cité, doit favoriser les courts trajets à la découverte de territoires inédits.

Monsieur le Président, si vous comptez améliorer l'acheminement des touristes étrangers, encore faut-il ne pas occulter les transports aériens – à savoir les aéroports de Tours et Châteauroux, qui constituent un atout pour notre Région et nous regrettons qu'ils soient étrangement absents de cette stratégie !

Chacun l'a compris, la question de l'intermodalité demeurera un enjeu essentiel pour la redynamisation des territoires oubliés tout autant que pour le tourisme de nature ayant vocation à devenir un levier nécessitant toute l'attention de notre collectivité.

Je vous remercie.